

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE CRÉDIT D'IMPÔT POUR MANIFESTATIONS ARTISTIQUES DE QUALITÉ

- articles L. 2333-55-3 et R. 2333-82-4 du code général des collectivités territoriales
- arrêté du 5 septembre 2016

(11-2022)

@internet-DGFiP

Les dispositions des articles 49, 50, 53 et le cas échéant, 51, 55 et 56 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

I. IDENTIFICATION DU REDEVABLE

DÉNOMINATION : ADRESSE DU CASINO	ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL (si elle est différente de l'adresse du principal établissement)
	NOM DU DESTINATAIRE ET ADRESSE DE CORRESPONDANCE (si elle est différente de celle du casino)
INDIQUER VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :	
N° SIRET DU CASINO :	
GROUPE D'APPARTENANCE : DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE	Contact téléphonique : Courriel :

II. ÉLÉMENTS UTILES À L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Mode de transmission de la demande : (cocher la case correspondante)	<input type="checkbox"/> Voie postale	<input type="checkbox"/> Dépôt	<input type="checkbox"/> Envoi dématérialisé
Saison de rattachement du crédit d'impôt :	/		
Mode d'organisation de la ou des manifestations culturelles :	<input type="checkbox"/> En direct	<input type="checkbox"/> Recours à un tiers Date de délivrance de la licence de spectacle du tiers : / / Date de signature de la convention : / /	
Nombre de jours durant lesquels la ou les manifestations se sont déroulée(s) :			
Superficie de la salle de spectacle : Superficie totale :	-	m ²	-
Exploitation d'une salle de spectacles :	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> Non
	Jauge de la salle : (en configuration assise)		
Location d'une salle de spectacles :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> Non	
Obligation d'établissement, pour le groupe d'appartenance du casino, d'un état de répartition des dépenses facturées au casino par la société-mère (mentionnée à l'article 223 A du code général des impôts)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> Non	

III. SAISINE PRÉALABLE DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

Désignation de la DRAC chargée de l'instruction :					
Décision					
<input type="checkbox"/> du préfet de région <input type="checkbox"/> de la DRAC par délégation du préfet		<input type="checkbox"/> expresse	<input type="checkbox"/> implicite	Date de notification de la décision au casino : / /	
Nombre de manifestations ou spectacles éligibles :			Nombre de manifestations ou spectacles inéligibles :		

Le soussigné (nom, prénom, qualité)

atteste que le demandeur n'a pas bénéficié d'un crédit ou d'une réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés au titre des dépenses présentées au titre du présent dispositif de crédit d'impôt.

Date : ____ / ____ / ____	Signature :
---------------------------	-------------

CADRE RÉSERVÉ AU CASINO POUR LA CORRESPONDANCE

BORDEREAU DES PIÈCES JOINTES À LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Afin de simplifier le traitement des dossiers, les casinos sont invités à transmettre sur support dématérialisé (Cédérom, support de stockage amovible tel qu'une clé USB, plateforme d'échanges de fichiers dématérialisés de l'administration...) les pièces du dossier (tableau de synthèse, fiches individuelles, pièces justificatives...).

DÉSIGNATION GÉNÉRALE DE LA (OU DES) MANIFESTATION(S) OBJET DE LA DEMANDE

--

ÉLÉMENTS FINANCIERS DE LA DEMANDE (format odt LibreOffice Calc)

- Tableau de synthèse des données chiffrées du dossier de demande de remboursement de crédit d'impôt
- Fiche(s) individuelle(s) de chaque spectacle ou animation / Nombre de fiche(s) : _____
- Fiche relative aux autres dépenses de fonctionnement pour les seuls exploitants de salles de spectacles
- Fiche relative aux autres recettes liées à l'organisation de la (ou des) manifestation(s)

PIÈCES JUSTIFICATIVES DES OPÉRATIONS

Pièces justificatives des dépenses relatives à la (ou aux) manifestation(s)

- Dépenses de personnels spécifiquement recrutés pour l'organisation de la manifestation
- Dépenses des personnels du casino relevant des emplois visés à l'article L. 2333-55-3 du CGCT
- Frais d'exploitation de la manifestation
- Dépenses refacturées par la société-mère

Pièces justificatives des recettes relatives à la (ou aux) manifestation(s)

- Recettes de billetterie et de produits dérivés
- Autres recettes (subventions, mécénat...)

Autres pièces justificatives

- État de répartition des dépenses refacturées au casino par la société-mère
- Pièces justificatives de paiement des dépenses supportées par le casino au titre du financement de la (ou des) manifestation(s)

AUTRES DOCUMENTS

- Convention de délégation de l'organisation de la (ou des) manifestation(s) signée avec un organisme tiers
- État détaillé des opérations exposées par le tiers et afférentes aux prestations déléguées
- Décision du préfet ou de la DRAC (en cas de décision expresse)